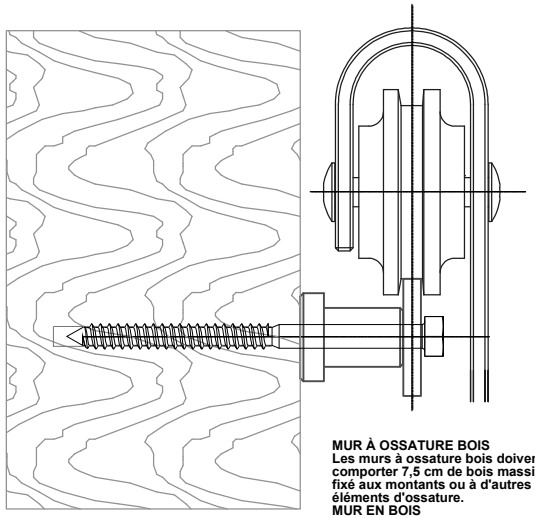
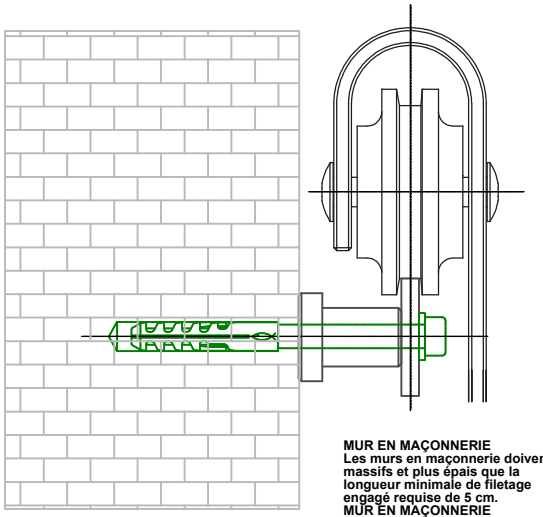
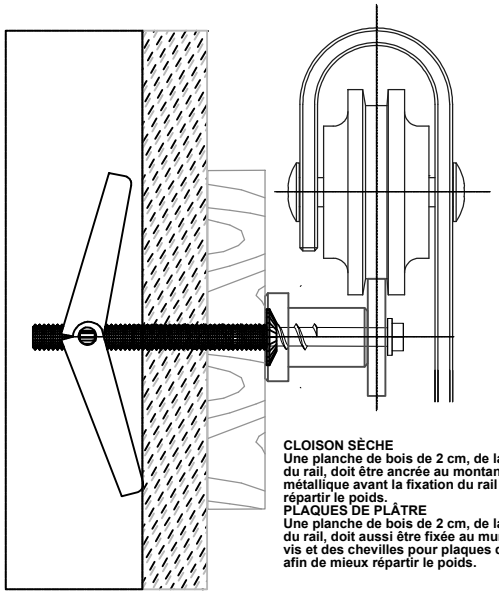


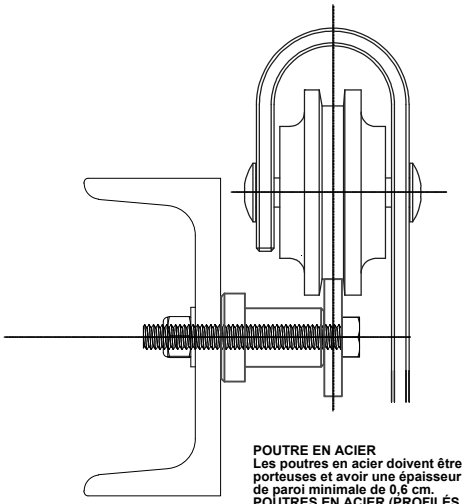
MUR À OSSATURE BOIS
Les murs à ossature bois doivent comporter 7,5 cm de bois massif fixé aux montants ou à d'autres éléments d'ossature.
MUR EN BOIS
Les murs en bois doivent comporter au moins 7,5 cm de bois massif fixé à un élément porteur.



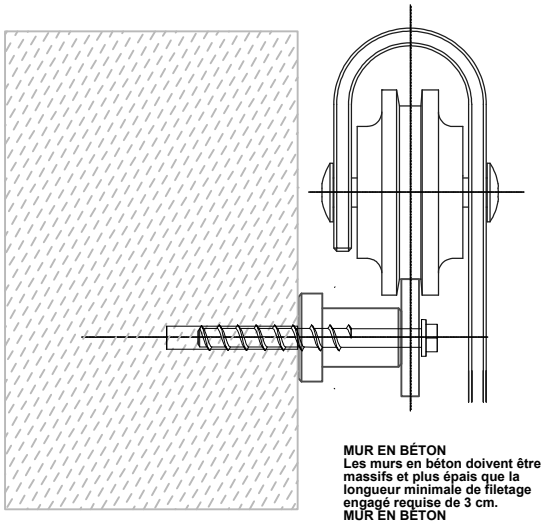
MUR EN MAÇONNERIE
Les murs en maçonnerie doivent être massifs et plus épais que la longueur minimale de filetage engagé requise de 5 cm.
MUR EN MAÇONNERIE
Les murs en maçonnerie doivent être massifs et plus épais que la profondeur minimale d'ancrage requise de 5 cm.



CLOISON SÈCHE
Une planche de bois de 2 cm, de la longueur du rail, doit être ancrée au montant métallique avant la fixation du rail pour répartir le poids.
PLAQUES DE PLÂTRE
Une planche de bois de 2 cm, de la longueur du rail, doit aussi être fixée au mur avec des vis et des chevilles pour plaques de plâtre afin de mieux répartir le poids.



POUTRE EN ACIER
Les poutres en acier doivent être porteuses et avoir une épaisseur de paroi minimale de 0,6 cm.
POUTRES EN ACIER (PROFILÉS EN I)
Les poutres en acier doivent être porteuses et avoir une épaisseur de paroi minimale de 0,6 cm.



MUR EN BÉTON
Les murs en béton doivent être massifs et plus épais que la longueur minimale de filetage engagé requise de 3 cm.
MUR EN BÉTON
Les murs en béton doivent être massifs et plus épais que la profondeur minimale d'ancrage requise de 3 cm.

Sous réserve de modifications sans préavis.

Desc.:	Système de porte coulissante				
Description:	Fixation murale				
Modèle: modèle:	Simple / Classic / Hamak / Podkowa	Échelle CAO:	1:1	Date:	1/3/2021

E-mail: contact@renodoors.fr
Web: www.renodoors.fr